Envoyé en préfecture le 21/07/2020 Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

ID: 005-210500583-20200717-202036-DE



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020 DÉLIBÉRATION N°2020-36

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 10 Conseillers absents : Conseillers représentés : Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents:

Pouvoir:

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet ADHESION 2020. FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 55,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer le bulletin d'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation Monsieur Eric SEGOND 1º adjoint au Maire.